



Habilitation BS - Personnel non expérimenté



OBJECTIFS - APTITUDES & COMPETENCES

Acquérir les connaissances en électricité nécessaires pour exécuter en sécurité des interventions de raccordement et de remplacement correspondantes à l'habilitation BS
Obtenir son titre d'habilitation électrique

Compétences visées

Connaître la fonction et les actions des Assistants Prévention
Savoir identifier les textes législatifs, réglementaires, les compétences des différents acteurs
Connaître la notion d'accident de travail, de service, de maladies professionnelles
Savoir exprimer le sens des principes généraux de prévention
Être capable de produire les écrits liés à la mission d'Assistant Prévention
Connaître les procédures en cas de danger grave et imminent

PUBLIC

Personnel d'exploitation ou d'entretien "non électricien" appelé à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement mais n'ayant pas les connaissances suffisantes en électricité.

MODALITÉS

Durée : 35 heures.

Nombre de participants de 8 à 10 participants maximum et 1 participant minimum.

Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 36 mois (recommandé).

Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

Aucun

Textes officiels

Art. R. 4544-9 à R. 4544-11 du Code du Travail
NFC 18-510 de janvier

Programme détaillé

1- Initiation à l'électricité

- Notions de base en électricité
- Les grandeurs, les unités, les formules
- Le courant continu et alternatif
- Approche de la norme NF C15-100
- Technologie et rôle des appareillages
- Le circuit électrique
- Lecture, étude et réalisation de schémas
- Approche théorique sur les différents branchements des moteurs électriques
- Câblage, recherche de panne

2- La réglementation et les habilitations

- Le code du travail, son champ d'application
- La norme NF C 18510
- Les recueils UTE
- Les acteurs de prévention
- Les différentes opérations
- L'environnement de travail
- Les habilitations électriques
- Les acteurs dans le domaine électrique

3- Sensibilisation aux risques électriques

- Les statistiques et causes des accidents d'origine électrique
- Les effets du courant électrique
- Le comportement en cas d'accident et d'incendie d'origine électrique

4- La prévention des risques électriques

- La prévention par la réglementation, la normalisation
- La prévention par la protection des contacts directs
- La prévention par la protection des contacts indirects
- La prévention par l'utilisation d'outillage électrique adapté

5- Opérations dans l'environnement

- Généralités
- Les différentes zones et les distances de sécurité
- Les différents travaux
- Les conditions atmosphériques
- L'outillage électro-portatif
- Les équipements de protection individuelle
- Les interventions en BT et HT

6- Appareillage électrique BT et HT

- Les différents appareillages électriques BT et HT
- Les fonction séparation, protection et commande

7- Travailler en toute sécurité

- Autorisation de travaux
- Lecture de la signalisation
- Rôle des acteurs dans le domaine électrique
- Principes et exemples de verrouillage

8- Application lors des travaux électriques

- Les instructions de sécurité
- La rédaction des documents
- La mise en sécurité d'un circuit
- Préparer et réaliser une intervention de remplacement ou de raccordement
- Les procédures d'intervention de niveau BS

9- Travaux pratiques et évaluation des connaissances

- Contrôle des processus mis en œuvre dans l'établissement
- Mise place d'exercices pratiques
- Mise en situation réelle des stagiaires
- Evaluations

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.

Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection.

Moyens techniques

TGBT, armoire électrique ou platine pédagogique, moyens de balisage ainsi que gants isolants, écran facial, outillage électrique isolé, VAT (vérificateur d'absence de tension) et dispositifs de condamnation.

Evaluation

Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Délai d'accès

En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.